Si les François n'avoient pour eux que leur bon droit, & que les Anglois ne violassent qu'à leur égard le droit sacré des Gens, je doute, Mr, que leurs raisons, toutes solides qu'elles me paroissent, produisssent l'effet qu'elles doivent naturellement produire, & qu'elles fussent capables de balancer les raisons toujours dus fortes, qu'oppose souvent à la justice l'intérêt po> litique. Mais l'injustice des Anglois se fait sentir à d'autres qu'aux François. J'ai surpris dans mille occasions les plaintes, qui échappent à plusieurs Négocians Hollandois, à travers cette prédilection marquée qu'ils ont pour l'Angleterre. Vous-même, Mr, combien de fois n'avez - vous pas acculé d'injustice leurs loix, qui sont si rigides à l'égard du Commerce & de la Navigation qu'on fait chez eux, qu'ils semblent ne négocier avec les Hollandois leurs plus intimes Alliés, que comme ils feroient avec des ennemis! Je me flatte que cette raison, tirée de l'intérêt nationnal, vous ouvrira les yeux ainsi qu'à plusieurs de vos compatriotes, sur la force de celles dont

Mais ois n'o oint d oujour Natio ue de leurs

autres